

« Commentaire sur la fiche descriptive du cas d'utilisation »

Utilisation de la fiche

Introduction

Ce commentaire accompagne le formulaire PxPRD-31f, Fiche descriptive d'un cas d'utilisation. Les commentaires sont distribués selon la structure de la fiche.

Quand l'utiliser ?

La fiche descriptive permet d'enregistrer et de structurer toute l'information liée à un cas d'utilisation, du point de vue externe.

Elle contribue à l'expression des besoins et, à ce titre, peut être associée au cahier des charges ou à des documents plus en amont (étude préalable, par exemple). Elle peut, également, servir à formuler les cas d'utilisation dans une solution proposée. Elle devient alors un outil de conception.

À qui est-elle destinée ?

Le cas d'utilisation représente une unité d'œuvre qui favorise la communication entre les participants d'un projet. Son premier destinataire est l'utilisateur lui-même, son représentant ou la maîtrise d'ouvrage. Elle doit être parfaitement lisible et bannir tout jargon informatique.

Que contient-elle ?

La fiche ne doit pas faire l'hypothèse d'une solution informatique décidée *a priori*. Elle ne contient pas de référence à la réalisation du cas d'utilisation (conception, identification des services, cas de tests...). Elle se limite, donc, à l'expression des besoins ou à l'exposé fonctionnel et externe d'une solution.

Elle ne contient pas de représentation ou de renseignement dont la portée excéderait le cas d'utilisation lui-même (par exemple, un diagramme des cas d'utilisation du domaine). Son contenu doit rester « local » de façon à garantir sa stabilité.

Comment la remplir ?

Le libellé du cas d'utilisation doit être indiqué exclusivement dans les propriétés du document (champ « Titre »)¹. Il en va de même pour les informations suivantes qui apparaîtront dans le corps de la fiche ou dans l'entête et le pied de page :

- Champ « Sujet » : le domaine propriétaire (voir ci-dessous).
- Champs « Indice », « Version » et « Service » (dans l'onglet « Personnaliser ») : permettent d'identifier parfaitement la fiche.

Où la conserver ?

La « Vue de l'utilisation » peut rassembler plusieurs fiches de cas d'utilisation. Elle se range elle-même dans le dossier de conception générale.

Dans un souci de réutilisation, les cas d'utilisation sont administrés dans un référentiel au niveau de l'entreprise. Le Référentiel de description de l'entreprise les relie aux représentations du Système Entreprise.

Contenu du commentaire

La suite du commentaire reprend les rubriques telles qu'elles apparaissent dans le formulaire PxPRD-31f.

Les chevrons <<< >>> repèrent les textes en fixe dans le formulaire (ici placés en italique).

¹ On accède aux propriétés du document pour le titre, le sujet et le commentaire et aux « propriétés avancées » pour les autres champs.

« Commentaire sur la fiche descriptive du cas d'utilisation (suite) »

Définition (du cas d'utilisation)

Objectif

L'essentiel de la documentation d'un cas d'utilisation réside dans son objectif. Celui-ci en constitue, en même temps, la légitimité et les frontières. De la façon d'exprimer l'objectif dépendent le rapport de l'informaticien avec l'utilisateur et le « style » de la conception.

Finalité

Le rédacteur exprime la finalité du cas d'utilisation en une phrase ou deux, au maximum. Le texte doit rester simple et éviter toute référence extérieure au cas d'utilisation. Si possible, on évite même, dans ce paragraphe, de se référer aux acteurs et événements. Ceux-ci sont indiqués dans d'autres rubriques et font l'objet de décisions séparées.

NB : rubrique obligatoire.

Motivation de l'utilisateur

Le critère essentiel pour délimiter un cas d'utilisation est la motivation de l'acteur. Le rédacteur s'efforce ici de formuler cette motivation, en exprimant le point de vue de l'utilisateur. Cet effort d'empathie peut conduire à reformuler le libellé et le périmètre du cas d'utilisation.

NB : rubrique facultative (ne pas remplir si on n'apporte pas de précision par rapport à la finalité).

Résultat attendu

L'utilisateur déclenche le cas d'utilisation parce qu'il en attend un résultat (le plus souvent immédiat). Le rédacteur exprime ce résultat en des termes qui ne présupposent pas une solution technique et laissent ouvertes les options de la conception.

NB : rubrique facultative (ne pas remplir si on n'apporte pas de précision par rapport à la finalité).

Contexte

Cette rubrique permet de positionner le cas d'utilisation dans le système.

Propriétaire

Le propriétaire évoqué ici n'est pas le service chargé de réaliser le cas d'utilisation, ni l'entité utilisatrice, mais le domaine du Système Entreprise qui héberge le cas d'utilisation. On s'exprimera :

- en termes de **domaines d'objets**, si le cas d'utilisation peut être associé à un élément de l'aspect sémantique ;
- ou, plus probablement en termes de **domaines d'activité**, mis en place dans l'aspect pragmatique.

<<<

Le domaine propriétaire du cas d'utilisation est : ...

>>>

Le nom du domaine propriétaire est enregistré dans le champ « Sujet » des propriétés du document.

Cette information est cruciale pour permettre une démarche collective, favorisant la réutilisation et le partage.

« Commentaire sur la fiche descriptive du cas d'utilisation » (suite)

Définition (du cas d'utilisation) (suite)

Contexte (suite)

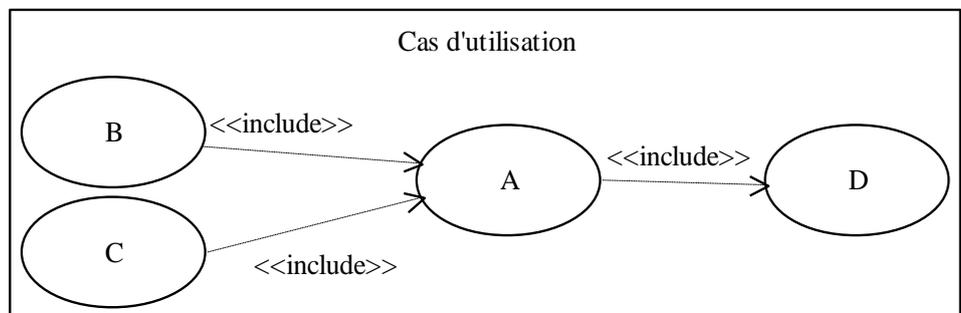
Positionnement Le rédacteur indique dans quel élément plus large s'insère le cas d'utilisation : processus, fonctionnalité, situation d'usage, domaine... Le cas d'utilisation peut reprendre une « opération » modélisée dans une approche fonctionnelle de l'entreprise ou une « tâche » d'un processus modélisé en BPMN.

Cette information permet de situer le cas d'utilisation. Il est inutile trop de la développer : en effet, le contexte peut se restructurer sans que le cas d'utilisation perde sa signification.

On précise, également, le caractère primaire ou secondaire du cas d'utilisation. De même, on indique les relations qu'il entretient avec d'autres cas d'utilisation : « *include* », « *extend* », héritage. Le cas échéant, on peut glisser un diagramme des cas d'utilisation.

Structuration Si c'est le cas, on représente les cas d'utilisation qui peuvent être exécutés dans le cadre du présent cas d'utilisation et dont il sera fait mention dans la suite du texte.

NB : À ne pas confondre avec la rubrique précédente. Soit 'A', le cas décrit. S'il est utilisé par B et C et qu'il appelle un autre cas d'utilisation, D, alors B et C sont nommés dans « Positionnement » ; D dans « Structuration » (voir figure ci-dessous).



Selon la complexité, un seul diagramme peut représenter à la fois le Positionnement et la Structuration, ou bien on en fait deux, distribués sur les deux rubriques.

NB : Encore une fois, on ne cherche ici qu'à donner les éléments nécessaires pour la compréhension du cas d'utilisation décrit. Il est inutile de s'appesantir sur le voisinage du cas, alors qu'il fait l'objet de description et de choix de structuration décrits ailleurs.

Modalités La rubrique « Modalités » fixe les conditions d'exécution du cas d'utilisation. Ces conditions peuvent constituer des contraintes plus ou moins fortes. Par exemple : type de poste de travail, à distance, présence du client, etc.

« Commentaire sur la fiche descriptive du cas d'utilisation » (suite)

Définition (du cas d'utilisation) (suite)

Événements déclencheurs

La connaissance des événements déclencheurs renforce la définition du cas d'utilisation.

Ces événements constituent une « monnaie d'échange » que l'on retrouve dans la conception des processus et, éventuellement, au niveau des classes (ils peuvent figurer sur les diagrammes d'états).

Il est donc nécessaire d'administrer scrupuleusement ces éléments de modélisation.

Acteurs

Liste des acteurs ayant droit d'usage.

NB : cette information est *dérivée* ; sa source réside dans les droits d'utilisation montrés sur le diagramme des cas d'utilisation. Comme pour « Positionnement » et « Structuration », cette information n'est présentée dans la fiche du cas d'utilisation qu'à titre informatif ; elle n'est pas constitutive du cas d'utilisation.

Description (du cas d'utilisation)

Pré-conditions

Recenser les conditions qu'il faut réunir pour que le cas d'utilisation puisse s'exécuter. Il s'agit strictement des conditions d'entrée et non des conditions qui pourraient se révéler au cours de l'exécution.

Ces conditions sont propres au cas d'utilisation. Il est inutile de rappeler les droits d'utilisation ou habilitations.

Fonctionnement

Décrire rapidement (au maximum : un paragraphe) l'exécution générale du cas d'utilisation. Si la phrase exprimant la finalité décrit suffisamment le cas d'utilisation, il est inutile de remplir cette rubrique. Il en va de même si le scénario de base reste simple et ne nécessite que quelques phrases.

En revanche, bien préciser les éventuelles conditions d'exécution et d'interruption du cas d'utilisation.

Automate

Un automate à états peut exprimer les contraintes d'exécution et d'ordonnancement du cas d'utilisation. Les actions qui y apparaissent sont les mêmes que les actions élémentaires dont se composent les scénarios.

Quand la vue de l'utilisation est correctement structurée – donc, sans redondance –, les scénarios partagent les activités regroupées dans un même graphe d'activité (au sens UML). Ce graphe d'activité est attaché au cas d'utilisation. On s'assure ainsi, par la forme, que les activités ne seront pas partagées entre cas d'utilisation.

« Commentaire sur la fiche descriptive du cas d'utilisation (suite) »

La description d'un scénario

Scénarios

Le scénario se définit en fonction des *circonstances* qui le constituent (modalités de l'exécution, conditions d'entrée ou de réalisation, variations, perturbations de l'exécution normale, etc.).

Vérifier la cohérence entre le contenu de cette rubrique et le tableau de construction des scénarios, s'il existe.

Description du scénario

Le plus souvent, il suffira d'un texte en bon français pour décrire un scénario. Ce texte est composé de paragraphes courts (une ou deux phrases), étiquetés dans la marge. Les étiquettes sont utilisées dans la description des scénarios suivants, pour renvoyer à des parties de l'exécution en évitant la redondance et les intercaler entre des variations : « a'), c'') », etc. (voir exemple ci-dessous).

Le style doit être simple et factuel. Le texte ne doit pas être alourdi par des conditions (celles-ci, si elles s'accumulent, doivent être envisagées à travers des scénarios alternatifs). La description de l'exécution se fait dans le langage de l'utilisateur et évite toute référence à des dispositifs informatiques.

L'unité du paragraphe facilitera le travail de conception détaillée.

Exemple de structuration en paragraphes :

Début Reprendre a), b) et variation b').
c'') Description...
Fin d) et e).

Illustration du scénario

Si la complexité du scénario l'exige, insérer un diagramme pour illustrer la description. Ce peut être :

- un diagramme montrant la dynamique de l'exécution (diagramme d'activité ou diagramme de séquence ou diagramme de collaboration) ;
- un diagramme donnant le contexte d'exécution (diagramme d'objets, par exemple).

Veiller à ce que le diagramme soit parfaitement lisible pour le destinataire de la documentation. Au besoin, l'accompagner d'une légende et d'un commentaire.

Diagramme... Préciser, dans l'étiquette ou le titre de la figure, le type de diagramme.

Légende Si besoin est, donner le nom et la définition des symboles utilisés ou renvoyer à un document explicatif.

Commentaire La fiche étant destinée à des non-informaticiens, on s'impose de restituer le diagramme sous une forme textuelle.